

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Entrée le : 0 8 JUIN 2022 Monsieur le Président de la Chambre des Députés Luxembourg

Luxembourg, le () 8 -06- 2022

Personne en charge du dossier: Jean-Luc Schleich 247 - 82954

SCL: PET 2109 - 1009 / sp

Objet : Pétition n° 2109 — Participation de l'État aux frais vétérinaires pour tous les animaux de compagnie et non.

Monsieur le Président,

Comme suite à la demande afférente de la Commission des Pétitions du 30 mars 2022, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la prise de position de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural à l'égard de la pétition n° 2109 relative à l'objet sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Marc Hanser



Réf.: 268/22

Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 31 pour 1022

Objet : Pétition n° 2109 - Participation de l'État aux frais vétérinaires pour tous les animaux de compagnie et non

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer à votre courrier du 22 avril 2022 et vous prie de bien vouloir continuer notre prise de position à la Commission des Pétitions de la Chambre des Députés.

La participation financière de l'État requise sous rubrique est difficilement concevable car il faut en première ligne définir le ministère compétent ainsi que le montant de cette participation qui dépend du nombre d'animaux détenus, de l'espèce d'animaux ainsi que de la situation financière du détenteur.

En outre, il existe différentes possibilités d'alléger les frais vétérinaires par exemple suite à la conclusion d'une assurance pour la prise en charge de ces frais.

Certaines associations de protection animale s'engagent également lors de l'adoption d'un animal par un détenteur à prendre en charge certains frais vétérinaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural,

Claude HAAGEN

Le Ministre SERVICE	aux Relations avec le Parlemen ENTRAL DE LEGISLATION
Reg.: 10	The same of the sa
Entré le:	0 1 JUIN 2022
CE:	CHD:
A traiter par	SAPIN
Copie à:	